

CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

Le Projet alimentaire a été labellisé

Le Cœur Entre-deux-Mers est un des deux premiers territoires de Gironde qui vient d'être labellisé Projet alimentaire territorial (PAT) par le ministère de l'Agriculture. Engagé depuis plusieurs années dans une volonté d'agir sur une relocalisation de la production alimentaire sur le Cœur Entre-deux-Mers, le Pôle territorial, structure d'animation de territoire, se voit aujourd'hui récompensé au terme de près de trois ans de travail et de préparation. Cette reconnaissance marque pour lui une nouvelle étape. Il souhaite s'inscrire aujourd'hui dans une phase opérationnelle.

Ressources locales

Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ? Intégrés dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les Projets alimentaires territoriaux s'appuient sur un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifie les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.

Les PAT ont l'ambition de fédé-



Le territoire de Quinsac, avec vue sur Camblanes-et-Meynac.

PHOTO PÔLE TERRITORIAL

de la restauration collective « Bien manger dans ma cantine » (cantines scolaires), l'organisation des rencontres de l'alimentation et de l'agriculture durables et la création et l'animation d'un comité de pilotage constitué d'acteurs clefs de l'alimentation et de l'agriculture.

La labellisation permet d'identifier et de valoriser les projets existants d'une part, de favoriser l'émergence de nouveaux projets

15 gestionnaires de cuisines collectives ont déjà intégré le réseau « Bien manger dans ma cantine » ; cinq communes pilotes en fait de même au sein de l'Observatoire du foncier ; 20 initiatives sont menées sur le Cœur Entre-deux-Mers ; 120 exploitations agricoles en activités sur le Cœur Entre-deux-Mers dans le domaine de la production alimentaire (12%), 13 000 ha de surface agricole ce qui représente 16 %